



Fondation Ecole intercantonale de gardes forestiers Lyss

# Rapport annuel 2023

**Conception  
de la forêt  
de demain.**

Ton job en tant que Forstler / Forestière ES

**Travailler en  
forêt avec la  
tête, le cœur et  
les mains.**

Ton job en tant que Contremaitre forestier /  
Contremaitresse forestière

**Récolte de bois  
avec puissance  
et précision.**

Ton job en tant que Conducteur /  
Conductrice d'engins forestiers

**Formation à la  
forêt, à la nature  
et au paysage**

 Bildungszentrum Wald Lyss  
Centre forestier de formation Lyss

**Médiation  
entre l'homme  
et la nature.**

Ton job en tant que Ranger

**Cours et  
événements  
dans un cadre  
verdoyant.**

Se former et se réunir  
Se nouer et se désaltérer  
Apprendre et se reposer

Approuvé par le Conseil de fondation le 23.05.2024

## Aperçu du contenu

1.	Introduction .....	3
2.	Conseil de fondation .....	4
3.	Offres de formation .....	5
3.1	Filière de formation Forestier ES .....	5
3.2	Tests d'aptitude .....	7
3.3	Modules Forêt .....	7
3.4	Formation Ranger .....	8
3.5	Formations continues .....	9
4.	Centres de compétence .....	9
4.1	Centre de compétence en sylviculture .....	9
4.2	Centre de compétence en génie forestier .....	10
5.	Mandats .....	10
5.1	Codoc .....	10
5.2	OrTra Forêt Suisse .....	11
6.	Partenariats dans le domaine de la formation .....	11
7.	Centre de formation .....	12
7.1	Comité de direction .....	12
7.2	Personnel .....	12
7.3	Bâtiments et infrastructures .....	12
7.4	Location de salles, hôtellerie et restauration (Hospitality) .....	13
7.5	Gestion de la qualité .....	13
7.6	Relations publiques .....	13
7.7	Durabilité .....	13
8.	Finances .....	16
8.1	Bilan .....	16
8.2	Comptes de résultats .....	16
8.3	Rapport de l'organe de révision .....	17
9.	Annexes .....	18
9.1	Statistiques en matière de formation .....	18
9.2	Statistiques activités annexes .....	19
9.3	Effectifs, collaborateurs .....	20

# 1. Introduction

Chères lectrices, chers lecteurs,

La fin d'une filière de formation de Forestier/-ère ES est toujours un moment de joie particulier ! Début octobre 2023, nous avons eu le plaisir de remettre leur diplôme à 30 nouveaux gardes forestiers et 1 nouvelle garde forestière qui sont maintenant retournés dans la pratique professionnelle. Il est très réjouissant (et en même temps pas étonnant) de constater que le marché du travail a accueilli à bras ouverts ces nouveaux spécialistes et cadres.

Pratiquement tous les secteurs luttent actuellement pour trouver des professionnels engagés et compétents. Compte tenu de l'évolution démographique, cette « lutte » devrait encore s'intensifier à l'avenir. A de nombreux endroits, les places d'apprentissage de forestier-bûcheron peuvent actuellement encore être repourvues sans que cela nécessite de grandes campagnes publicitaires. Le fait qu'une partie des jeunes professionnels se réoriente après leur apprentissage s'observe également dans d'autres secteurs et ne peut guère être évité. Cela devient problématique lorsqu'un trop grand nombre « d'émigrants » tournent le dos à la branche et que, parallèlement, peu « d'immigrants » d'autres branches ou de « retours » trouvent le chemin de l'économie forestière. Un rapport succinct sur la pénurie de personnel qualifié en forêt, élaboré par la société Interface sur mandat de l'OrTra Forêt, présente quelques points d'ancrage (assez logiques) qui pourraient permettre d'améliorer la situation : optimiser les conditions de travail, améliorer les conditions d'embauche, promouvoir le développement du personnel, moderniser les structures des entreprises et développer la formation et la formation continue. Le problème est complexe et tous les acteurs de la branche sont sollicités. Il s'agit d'unir nos forces, de renforcer la collaboration et d'utiliser les ressources limitées de manière ciblée.

C'est également dans ce contexte que les Fondations Ecoles intercantionales de gardes forestiers Lyss (IFL) et Maienfeld (IFM) ont lancé ensemble, en 2023, le projet « Organisation de la formation des gardes forestiers 2030 ». La question centrale du projet est de savoir dans quelle mesure les structures et les mécanismes de pilotage actuels de la formation des gardes forestiers sont encore orientés vers l'avenir. Les Fondations IFL et IFM ou les Centres forestiers de formation sont donc en train de faire leurs devoirs. Les résultats du projet devraient être disponibles d'ici 2025.

Sur le plan du contenu, la mise en œuvre du nouveau plan d'études cadre « Economie forestière » a constitué un point fort important de l'activité. Le concept de cours existant a été systématiquement révisé et développé en collaboration avec les enseignants spécialisés, et toutes les compétences des modules ainsi que les objectifs d'apprentissage ont été adaptés au nouveau programme. Nous sommes heureux de vous annoncer qu'une filière appliquant le nouveau concept débutera en janvier 2024 ! Les modules Forêt et Formation continue ont également fait l'objet d'un travail intensif. Il est particulièrement réjouissant de constater que, pour la première fois, nous avons pu mener à bien deux formations de rangers en parallèle - l'une en allemand et l'autre en français - et décerner 37 diplômes. Ces nouveaux diplômés/-es permettront de dynamiser le secteur des rangers ; il reste toutefois encore beaucoup à faire pour développer ce secteur du marché du travail. En 2023, le CEFOR Lyss a en outre pu s'affirmer comme Centre de formation au-delà de la branche forestière : le taux d'occupation de l'établissement a été très réjouissant durant l'année écoulée.

Ce rapport annuel est pour moi le dernier en tant que directeur de CEFOR Lyss. Après six années intenses, passionnantes et instructives, je vais passer à autre chose et reprendre la direction d'une institution de formation près de mon domicile dès le 1er août 2024. Je suis très reconnaissant d'avoir pu, au cours de ces dernières années, développer l'organisation et lui donner une base stable - ce en collaboration avec une équipe engagée et le Conseil de fondation. Un grand merci à toute l'équipe pour sa bonne collaboration basée sur la confiance ! Je remercie également le président et les membres du Conseil de fondation pour leur soutien et la confiance qu'ils m'ont accordée. Il est certain que je continuerai à suivre de loin l'évolution du CEFOR Lyss et que je continuerai à me sentir lié au secteur forestier. Je souhaite à l'institution de continuer à réussir dans ses tâches vitales de formation dans le secteur de la forêt, de la nature et du paysage.

Jürg Walder, directeur

## 2. Conseil de fondation

### Mission et composition

Le Conseil de la Fondation Ecole intercantonale de gardes forestiers de Lyss (IFL) est l'organe de direction stratégique et de surveillance du Centre forestier de formation de Lyss (CEFOR Lyss). Les responsables forestiers des onze cantons membres (Argovie, Berne, Bâle-Campagne, Fribourg, Jura, Lucerne, Neuchâtel, Soleure, Vaud, Valais et Zurich), le chef de la division Forêts de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) ainsi que 2 représentants de l'Association suisse du personnel forestier (ASF) – un de Suisse alémanique et un de Suisse romande - siègent au Conseil. Le président de la Commission d'examen Forestiers ES et le directeur du CEFOR Lyss participent également aux réunions avec voix consultative. Depuis avril 2019, le Conseil de fondation est présidé par *Bruno Röösl*, chef du service des forêts du canton de Lucerne.

### Mutations

Les mutations suivantes ont eu lieu au sein du Conseil de fondation au cours de l'année écoulée : *Roger Schmidt*, canton de Berne, s'est retiré du Conseil de fondation ainsi que de son comité au 31.12.2022 ; il a été remplacé par *Anja Simma* au 01.01.2023. En raison d'un changement de poste, le vice-président, *Patrice Eschmann* du canton du Jura, a quitté le Conseil de fondation et son comité au 31.03.2023. *Mélanie Oriet* a été élue au Conseil de fondation le 01.04.2023. La vice-présidence est restée vacante jusqu'à la fin de l'année 2023. Le 01.01.2024, le Conseiller de fondation *Jean Rosset*, du canton de Vaud, a été élu nouveau vice-président. La liste complète des membres du Conseil de fondation est disponible en annexe.

### Affaires

Le comité du Conseil de fondation a préparé les affaires à l'attention du Conseil de fondation. Lors de deux réunions - en mai et en novembre - le Conseil de la fondation a statué sur les affaires courantes conformément aux statuts et au règlement interne (bilan annuel, rapport annuel, planification financière, budget, élections, documents de base). Outre les affaires courantes, le Conseil de fondation a notamment traité les thèmes suivants :

- Sur la base des réflexions lancées en 2022 concernant l'harmonisation de l'offre entre les Centres forestiers de formation Lyss et Maienfeld, les Fondations Ecoles intercantionales de gardes forestiers Lyss (IFL) et Maienfeld (IFM) ont décidé de lancer un projet commun « *Organisation de la formation des gardes forestiers 2030* ». La question centrale du projet est de savoir dans quelle mesure les structures et les mécanismes de pilotage actuels de la formation des forestiers/-ères sont encore orientés vers l'avenir. Le Conseil de fondation a approuvé le mandat de projet correspondant et a nommé des représentants pour le comité de pilotage du projet ainsi que la direction du projet. Les résultats du projet sont attendus d'ici fin 2025.
- La mise en œuvre de la *stratégie 2021-2023* a été vérifiée. Diverses mesures de cette stratégie ont entre-temps été réalisées avec succès, d'autres sont en phase de mise en œuvre. Le Conseil de fondation est arrivé à la conclusion que les objectifs et les priorités étaient toujours d'actualité et a donc prolongé la validité de la stratégie - en accord avec le projet « *Formation des gardes forestiers 2030* » - jusqu'à fin 2026 au maximum.
- La *gouvernance d'entreprise* de la Fondation a constitué un autre point fort de l'activité. Avec le soutien d'une société de conseil externe, les statuts de la Fondation et le règlement interne ont été révisés et de nouveaux règlements ont été élaborés (règlement concernant les signatures et les visas, commissions d'examen Forestiers ES et Rangers). Ces nouvelles bases entreront en vigueur le 01.01.2024. La répartition adaptée des tâches et des compétences entre le Conseil de fondation, le Comité du conseil de fondation, le directeur et le comité de direction permet une collaboration efficace tout en maintenant un cadre clair.
- Le thème *du climat ambiant au sein bâtiment* (surchauffe du bâtiment pendant les mois d'été) a été traité de manière approfondie. Les analyses effectuées ont notamment révélé que le système de ventilation existant devrait être remplacé à moyen terme. En outre, une étude de projet a été élaborée pour la réalisation d'une façade végétalisée. De nouvelles mesures seront appliquées dans les locaux au cours de l'été 2024 et, suite à cela, le Conseil de fondation se positionnera quant à la mise en œuvre de mesures concrètes.
- Durant l'année écoulée, le Conseil de fondation a également : choisi la société T+R AG à Gümli- gen comme nouvel *organe de révision* pour l'exercice 2023, approuvé le nouveau *Règlement d'études Forestier ES* (valable à partir du 01.01.2024) et fixé les conditions cadres pour les *placements financiers de la Fondation*.

### 3. Offres de formation

#### 3.1 Filière de formation Forestier ES

##### Deuxième année de formation

La deuxième année de formation du cursus 2022/2023 (33 étudiants :13 dans la classe llémanique et 20 dans la classe romande) s'est déroulée comme prévu et a mis de plus en plus l'accent sur l'intégration et l'approfondissement des connaissances relatives aux différents domaines.

Le voyage d'étude organisé juste avant le troisième et dernier stage a été un moment fort pour les étudiants ; ces voyages, organisés par les classes elles-mêmes, ont conduit la classe romande en Slovaquie et la classe alémanique en Croatie. Sur la plan professionnel, les étudiants ont été encadrés par un enseignant du CEFOR Lyss. Le programme comprenait différentes visites professionnelles forestières, ce qui a permis aux étudiants de se faire une idée des défis rencontrés par les acteurs de l'économie forestière du pays visité.

Les semaines à option - en fin de formation - ont à nouveau été proposées en collaboration avec le Centre forestier de formation Maienfeld. Comme les étudiants de la formation en cours d'emploi de Maienfeld y ont également participé, une large offre a pu être proposée - notamment en langue allemande. Les modules à options suivants ont été organisés : Waldbau Mittelland (Lyss, en allemand), Sylviculture en montagne et sur le plateau (Lyss, en français), Gebirgswaldbau und Schutzwaldpflege (Maienfeld, en allemand), Waldbau im Klimawandel (Lyss, en allemand), Paysage et tourisme (Lyss, en français), Gründung eines Kleinbetriebs (Maienfeld, en allemand), Detailprojektierung und Leistungsverzeichnis (Maienfeld, en allemand), Spezialstandorte (Maienfeld, en allemand). Pour la première fois, deux participants de la classe romande ont pris part à des offres à Maienfeld.

Au total, 230 jours de formation ont été dispensés durant l'année écoulée (contre 300 l'année précédente) et 3'795 jours-personnes ont été générés (contre 4'950 l'année précédente).

##### Examens de diplôme et travaux de diplôme

Les examens de diplôme se sont déroulés en deux parties. Lors de la première partie des examens, fin mars, trois domaines ont été examinés : la technique forestière, le génie forestier et les connaissances de base. Lors des examens finaux, en septembre, l'accent a été mis sur les domaines de la sylviculture et de la gestion d'entreprise. Les travaux de diplôme - dans lesquels les étudiants ont traité un thème concret et orienté vers la pratique abordé durant le troisième stage – ont constitué un élément essentiel de la procédure de qualification finale.

##### Cérémonie de remise des diplômes

Lors de la cérémonie de remise des diplômes du 6 octobre, 31 diplômés ont eu le plaisir de recevoir leur diplôme de « Forestier/-ère diplômé/-e ES » en présence de leurs familles et de leurs proches. 12 des nouveaux diplômés sont originaires de Suisse alémanique et 19 de Suisse romande (dont une femme). Les prix pour le meilleur diplôme global ont été remis à *Sylvain Chabloz* (VD) et *Vincent Bosson* (FR) - avec une moyenne de 5,3 chacun - ainsi qu'à *Marco Freda* (AG) qui a obtenu une note globale de 5,2. Les distinctions pour les meilleurs travaux de diplôme sont allées à *Vincent Bosson* (FR) et *Elias Gresch* (SZ), qui ont tous deux obtenu une note de 5,6.

##### Évaluation

L'évaluation finale a montré une image globalement positive. Pour la première fois, une discussion finale a été organisée avec les deux classes en présence du responsable de formation et du directeur. Ce format a été apprécié par tous les participants et a permis un échange ouvert sur les points forts et les potentiels d'amélioration dans une atmosphère agréable et constructive. En outre, comme d'habitude, une évaluation finale anonyme a eu lieu sous forme électronique. Les résultats de cette évaluation sont pris en compte pour le développement de la filière de formation et des autres prestations du CEFOR Lyss.

##### Commission d'examen

Les membres de la Commission d'examen ont accompagné les examens de diplôme et ont joué leur rôle d'experts externes dans l'évaluation des examens oraux et écrits. Un débriefing des examens a été organisé par domaine d'études afin de documenter les besoins d'adaptation et de développement en vue des prochains examens de diplôme.

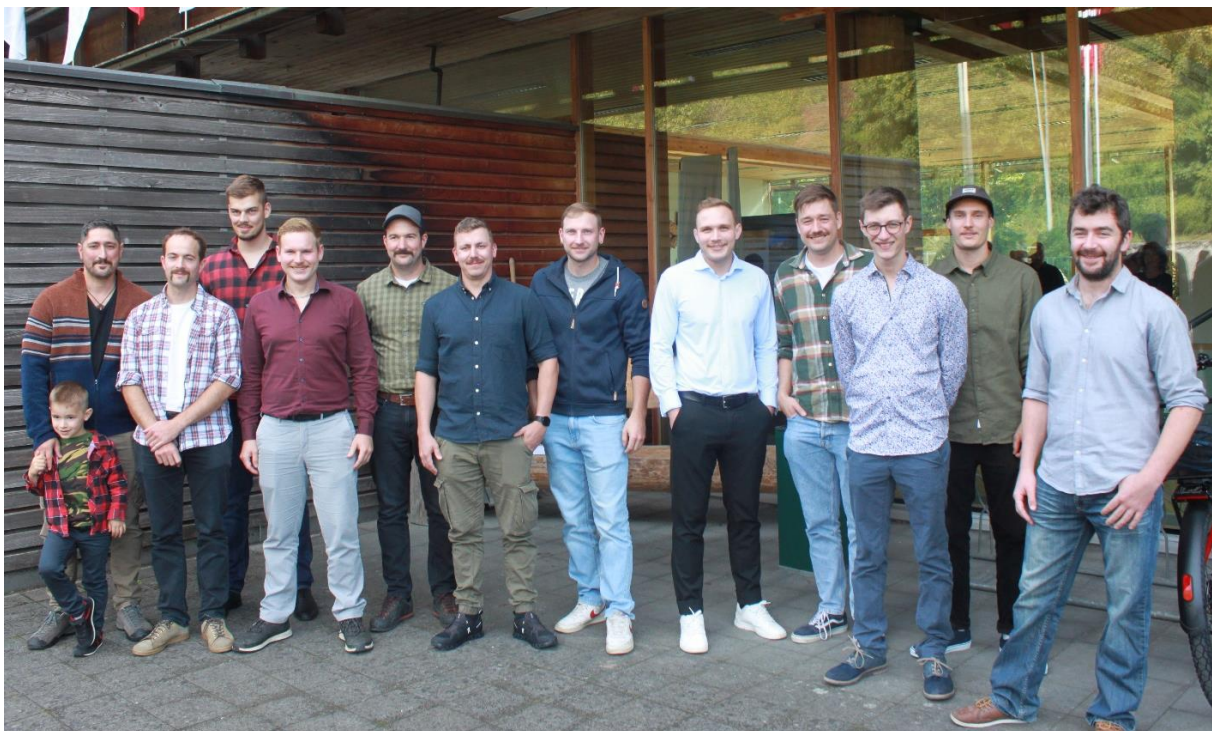
Lors de la réunion annuelle de la Commission, les notes d'examen ont été validées et les décisions relatives à l'attribution des diplômes ont été prises. A partir de 2025, l'organisation des examens sera adaptée : à l'avenir, les examens de diplôme seront concentrés sur une semaine à la fin de la formation. Par ailleurs, la Commission d'examen a pris position sur le nouveau Règlement d'études qui entrera en vigueur le 01.01.2024.

Les changements suivants ont eu lieu au sein de la Commission d'examen : *André Stettler* (FR) a démissionné après de nombreuses années d'activité au sein de la Commission et a été remplacé par *Guillaume Schaller* dès le 01.06.2023. *Lucien Blaser* (JU) a également annoncé son départ. *Adrien Cortat* le remplacera dès le 01.01.2024.

### **Mise en œuvre du nouveau programme-cadre**

Au cours de l'année écoulée, outre l'enseignement courant, un travail intensif a été effectué pour mettre en œuvre le nouveau plan d'études cadre « Economie forestière ». Le concept du cours - ainsi que tous les descriptifs de modules - ont été remaniés en collaboration avec les enseignants spécialisés. Ce nouveau concept de formation sera appliqué pour la première fois dès le début de la filière 2024/2025. En outre, en collaboration avec le CEFOR Maienfeld, un concept a été élaboré pour l'admission « sur dossier » des personnes souhaitant changer d'orientation professionnel ; ce concept a fait l'objet d'une concertation avec l'OrTra Forêt.

Les Forestiers diplômés ES de la classe alémanique :



Debout, de gauche à droite : *Marco Freda* (AG), *Elias Gresch* (SZ), *Jonas Tschannen* (BE), *Michael Jakob* (AG), *Valentin Eyholzer* (VS), *Mario Haller* (AG), *Adrian Schlatter* (AG), *Nico Küng* (AG), *Leon Gsell* (AG), *Tim Luttmann* (ZH), *Cla Bischoff* (GR), *Simon Freivogel* (BL)



Les Forestiers/-ères diplômé(e)s ES de la classe romande :



*Debout de gauche à droite : Arnaud Giovanola (VS), Hugo Rey (FR), Margot Jallon (JU), Vincent Moret (VD), Nicolas Schouller (FR), Cédric Gander (VD), Vincent Bosson (FR), Marc Risse (FR), Damien Goël (VS), Jérôme Savary (FR), Gaëtan Kolly (FR), Damien Berset (FR), Yvan Châtillon (VS), Jacques Van der Hoeven (VS), Joran Bagnoud (BE), Aymeric Anthamatten (VS), Samuel Chammartin (FR), Xavier Rochat (VD). Manque sur la photo : Sylvain Chabloz (VD)*

### 3.2 Tests d'aptitude

Le plan d'études cadre pour l'économie forestière règle les conditions d'admission à la formation de Forestier ES. Les prestataires de formation garantissent des conditions uniformes pour tous les candidats lors des tests d'aptitude obligatoires en langue maternelle et en mathématiques.

En 2023, 10 candidats/-es au total se sont présentés aux tests d'aptitude organisés par le CEFOR Lyss. Huit candidats/-es ont réussi l'examen, deux ont échoué ; ils ont toutefois la possibilité de répéter l'examen ultérieurement.

### 3.3 Modules Forêt

Le contenu des modules Forêt est défini par l'OrTra Forêt Suisse. Les modules de base (6 modules, 8 semaines au total) font partie intégrante de la formation de Forestier ES et font également partie de la préparation aux examens professionnels fédéraux de Contremaître forestier/Contremaîtresse forestière (6 modules) ou de Conducteur/Conductrice de machines forestières (3 modules). En outre, le CEFOR Lyss propose des modules spécifiques de Contremaître/Contremaîtresse et de Conducteur/Conductrice de machines forestières.

#### Un taux d'occupation conséquent

Au cours de l'année écoulée, 222 personnes (contre 281 l'année précédente) ont participé aux modules proposés par le CEFOR Lyss - plusieurs participants ayant suivi différents modules. Au total, 108 jours de formation ont été dispensés (contre 120 l'année précédente) et 1'461 jours-personnes ont été générés (contre 1'760 l'année précédente). En moyenne, le taux d'occupation des modules a été conséquent, avec 14,5 personnes par module (contre 14,8 l'année précédente).

#### Résultats de l'évaluation

Lors des évaluations standardisées, les participants ont systématiquement gratifié les modules d'une bonne, voire très bonne, appréciation.

### Brevets fédéraux

Les personnes suivantes, issues des cantons membres de la Fondation Lyss, ont obtenu un brevet fédéral au cours de l'année sous revue<sup>1</sup> :

Contremaître forestier : Brühlmann Mathias (VD), Feuz Tom (BE), Fux Michael (ZH), Gillabert Cédric (VS), Girardin Nicolas (JU), Hirtreiter Marcel (ZH), Krummenacher David (ZH), Millasson Olivier (FR), Perret Anthony (VD), Risse Julien (FR), Zahn Thomas (FR).

Conducteurs de machines forestières : Chassey Kevin (VD), Gasser Simon (LU).

## 3.4 Formation Ranger

### Examens finaux

En été, pendant trois jours, 22 candidats germanophones et 17 candidats francophones ont passé l'examen final comprenant quatre parties. Le programme d'examen se compose d'un travail final écrit avec une présentation orale, de la réalisation d'une tâche pratique de ranger sur le terrain et d'un test de connaissances.

### Diplômes

Au cours de l'année 2023, 21 candidats/-es germanophones et 16 francophones (dont 15 femmes au total) ont obtenu leur diplôme à l'issue de la formation 2022/2023. Les personnes suivantes ont reçu le diplôme de Ranger CEFOR Lyss :



*Debout, de gauche à droite : Christine Köchli (ZH), Christoph Rhyter (BE), Loïs Dubois (NE), Juliette Roder (ZH), Mario Verrier (VD), Mirco Scherrer (GR), Andreas Anetzhofer (BE), Christelle Pittet (VS), Sean Perret (VD), Tobias Wegmüller (BE), Samira Sommer (TG), Raul Frey (BS), Thomas Meier (ZH), Daniel Christen (BL), Christa Bühler (ZH), Matthias Müller (ZH), Karin Seydoux (FR), Mirna Bachmann (ZH), Mathilde Duvoisin (NE), Lucienne Roh (VS).*

*A genoux, de gauche à droite : Matthias Sigrist (SO), Helene Amsler (AG), Salome Liserra-Spycher (ZH), Delphine Rudasigwa (VD), Jérôme Deillon (VD), Bastien Quiblier (VD), Kevin Beuret (NE), Patrick Marguerat (VD), Julien Berthoud (VS), Nicolas Burki (BE).*

*Sont absents : Estevan Chuat (NE), Ralph Etter (VD), Binggeli Adrian (ZG), Oliveira Lucia (ZH) et Wiedmer Dominik (BE)*

### Début d'une nouvelle formation

En août 2023, une nouvelle formation Ranger en allemand a démarré avec 24 participants (dont 8 femmes). La formation Ranger continue donc de susciter un vif intérêt. En total 63 personnes ont participé à 60 journées de formation au cours de l'année écoulée (1'258 jours-personnes).

<sup>1</sup> Les modules spécifiques des diplômés de Suisse romande sont proposés par le CFPF Le Mont-sur-Lausanne.



### **Commission d'examen**

La Commission s'est réunie en août 2023 à l'occasion des séances de notation des examens finaux. *Alric Choulat* (FR) s'est retiré après plusieurs années d'activité au sein de la Commission. Il n'y aura pas de remplacement pour le moment, l'effectif minimum de trois membres reste rempli.

### **Projet de reconnaissance professionnelle**

L'association Swiss Rangers a lancé le projet « Reconnaissance professionnelle » en collaboration avec l'OrTra Environnement. Le CEFOR Lyss accompagne étroitement le projet et est représenté dans le groupe de travail par la co-responsable de la formation *Laura Walther*.

### **Formations de rangers dans le sud-est de la Suisse**

Sur mandat de Terraviva et du canton des Grisons, le CEFOR Lyss a réalisé au cours de l'année 2023 une étude de faisabilité relative à la formation de rangers sur le site du sud-est de la Suisse. Le sujet sera repris en 2024 en coopération avec le BZW Maienfeld.

## **3.5 Formations continues**

Outre ses propres formations continues, le CEFOR Lyss organise notamment des formations continues pour les instructeurs CI et les experts aux examens sur mandat de l'OrTra Forêt Suisse.

### **Formations continues CEFOR Lyss**

- Permis pour l'utilisation de produits phytosanitaires dans l'économie forestière (en français)
- Cours de formateur en entreprise raccourci pour les Forestiers diplômés ES (en allemand et en français)

En ce qui concerne les formations continues, 37 personnes ont participé à 7 journées de formation au cours de l'année écoulée (97 jours-personnes).

### **Formations continues sur mandat de l'OrTra Forêt Suisse**

Les offres suivantes ont été réalisées par le CEFOR Lyss sur mandat de l'OrTra Forêt Suisse :

- Cours de base pour les instructeurs des cours interentreprises D et E (en allemand)
- Formation continue des instructeurs des cours interentreprises D - sylviculture (en allemand)
- Journée ECHEx pour les chefs experts de la formation initiale (en allemand et en français)
- Cours de base pour experts aux examens EFA (en allemand et en français)
- Formation continue pour les experts aux examens (en français)

Durant l'année 2023, 106 personnes ont participé aux formations continues de l'OrTra Forêt Suisse, pour un total de 10 journées de formation. Au début de l'année écoulée, les cantons romands ont décidé d'organiser à l'avenir eux-mêmes les cours de base et de formation continue pour les formateurs des cours interentreprises. Cette décision a entraîné une diminution du nombre de journées proposées (3 journées en moins) et de participants (une trentaine en moins) par rapport à l'année précédente.

### **Formations continues pour le compte de l'AREF**

Sur mandat de l'Association Romande des Entrepreneurs Forestiers (AREF), le CEFOR Lyss a organisé une formation continue en français sur le thème du « concept de sécurité ». Cinq personnes y ont participé, pour un total de deux jours de formation.

## **4. Centres de compétence**

### **4.1 Centre de compétence en sylviculture**

Le Centre de compétence en sylviculture (CSS), créé en 2011, a pour mission d'apporter une contribution pratique au développement de la sylviculture en Suisse. Il s'engage dans la formation et le conseil en matière de sylviculture, met à disposition des placettes d'observation et des martelosopes et soutient le transfert de connaissances par le biais de publications axées sur la pratique. Depuis 2022, grâce à la convention de prestations conclue entre la Conférence sur la forêt, la faune et le paysage (CFP) et la Fondation IFL, ce service est soutenu par tous les cantons ainsi que par la Principauté du Liechtenstein ; il bénéficie en outre du soutien financier de l'OFEV.

Les co-responsables du service, *Peter Ammann* et *Pascal Junod*, sont des spécialistes reconnus qui, avec leur équipe, assument la responsabilité opérationnelle des prestations du service en matière de sylviculture. Les co-responsables sont intégrés au personnel du CEFOR Lyss. Le directeur du CEFOR Lyss assume la responsabilité de l'exécution du mandat de prestations vis-à-vis de la CFP, tandis que le Conseil de fondation de l'IFL prend en charge les bases organisationnelles et fait office d'autorité de surveillance. Le groupe d'accompagnement du Centre de compétence en sylviculture, composé d'un grand nombre de personnes, sert de cadre de consultation. En outre, les membres fournissent des suggestions, des idées et des retours d'information issus de la pratique.

Parmi les ressources proposées par le CCS, la formation a été de loin la plus importante (46%) au cours de l'année écoulée. Le conseil (23%), les publications (5%) et les placettes d'observation (12%) ont constitué d'autres champs d'action importants du Centre de compétence. Environ 14% des ressources ont été consacrées à des tâches organisationnelles et administratives.

Au total, 1'455 personnes ont participé à des offres de formation dirigées ou accompagnées par le CCS. Le Centre a consacré 30 jours à la participation à des offres de formation (Centres forestiers de formation, HAFL, EPF et autres). En outre, 31 journées de cours sur des thèmes sylvicoles ont été dispensées par le Centre.

Dans le cadre du conseil, le Centre s'est engagé dans de multiples domaines thématiques en lien avec la pratique, l'administration, la formation et la science. Au cours de l'année écoulée, deux nouveaux "exemples de cas d'adaptation au changement climatique" ont été élaborés dans le cadre d'un mandat supplémentaire attribué par l'OFEV. Une version test a été élaborée dans le cadre du projet "Doku-Tool - arbres d'avenir" (en collaboration avec le GWP, la HAFL et le WSL).

Enfin, le Centre a participé à la mise en place de quatre nouveaux marteloscopes dans les cantons de VD, SO et SG et a élaboré ou contribué à diverses publications.

Pour plus d'informations, consultez le rapport d'activité détaillé du Centre de compétence en sylviculture (voir <https://www.waldbau-sylviculture.ch>).

## 4.2 Centre de compétence en génie forestier

Le Centre de compétence en génie forestier, dont le siège est à Maienfeld, a été créé en 2014. L'antenne pour la Suisse romande est gérée par le CEFOR Lyss. Sa mission est d'assurer et de développer les compétences en matière de génie forestier. Le pilotage du Centre de compétence est assuré par un groupe d'accompagnement.

L'antenne romande est rattachée administrativement au CEFOR Lyss et est placée sous la responsabilité d'*Hervé Bader*. Le financement est assuré en premier lieu par les contributions des 11 cantons membres de la Fondation.

De plus amples informations sont disponibles sur le site Internet du Centre de compétence en génie forestier, à l'[adresse](http://www.fobatec.ch) : [www.fobatec.ch](http://www.fobatec.ch).

## 5. Mandats

### 5.1 Codoc

Codoc est une agence de la Confédération pour la formation et la formation continue dans le monde forestier. C'est une plaque tournante en matière d'information, une centrale pour le matériel didactique et un service de renseignements pour les questions liées à la formation forestière. Codoc informe sur les métiers de la forêt et les multiples carrières possibles au sein de celle-ci.

Conformément au contrat de prestations 2021-2024 conclu avec l'OFEV, le CEFOR Lyss met ses infrastructures à disposition et Codoc et assure pour ce dernier différentes prestations administratives et fiduciaires. Sur le plan juridique et administratif, CODOC est rattaché au CEFOR Lyss. Sa direction stratégique et la gestion de ses activités sont assurées par l'OFEV ou par des co-responsables affiliés à l'OFEV.

Pour toute information concernant les activités, nous vous renvoyons au rapport annuel 2023 de Codoc, disponible sur [www.codoc.ch](http://www.codoc.ch).

## 5.2 OrTra Forêt Suisse

Conformément aux contrats de prestations conclus avec l'OrTra Forêt Suisse, le CEFOR Lyss fournit des prestations administratives définies pour le secrétariat de l'OrTra Forêt Suisse - dont le siège est à Lyss - ainsi que certaines prestations en matière de formation (par exemple : organisation et réalisation de cours d'instructeurs CI et d'experts aux examens).

## 6. Partenariats dans le domaine de la formation

### OrTra Forêt Suisse

Le CEFOR Lyss s'engage activement au sein du comité et de la Commission d'assurance qualité (CAQ) de l'OrTra Forêt. Pour les métiers forestiers, la définition des bases pour les formations professionnelles initiales et les formations professionnelles supérieures, de même que l'assurance qualité, relèvent de la compétence de l'OrTra.

### ibW Bildungszentrum Wald Maienfeld

La collaboration avec l'ibW Bildungszentrum Wald Maienfeld s'est concentrée sur la formation Forestier ES et les modules Forêt. La rencontre annuelle des enseignants a permis d'échanger au niveau professionnel, d'harmoniser les contenus et de planifier des activités communes. Les directeurs des deux Centres de formation ont régulièrement échangé leurs points de vue sur des questions d'actualité et des thèmes communs (p. ex. : l'admission « sur dossier », la procédure de reconnaissance et l'organisation de la formation de garde forestier).

### Centre de formation professionnelle forestière (CFPF)

Pour les modules Forêt en Suisse romande, il existe un partenariat de longue date entre le CFPF du Mont-sur Lausanne et le CEFOR Lyss. Au cours de l'année écoulée, les champs d'action de la collaboration définis l'année précédente ont encore été approfondis.

### Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL)

Le CEFOR Lyss siège au comité consultatif du département des sciences forestières de la HAFL. Le CEFOR Lyss est également engagé dans le groupe d'accompagnement du CAS « Gestion forestière et nouvelles technologies » proposé par la HAFL.

### INFORAMA, Zollikofen

Des échanges informels sur des thèmes et des questions d'actualité ont eu lieu avec les responsables de l'école supérieure de l'INFORAMA.

### École supérieure du bois, Bienne

Un échange informel d'idées sur les développements actuels a lieu périodiquement avec la direction de l'ES Bois Bienne. Un enseignant spécialisé de l'École supérieure du bois donne des cours au sein de la filière de formation des gardes forestiers du CEFOR Lyss.

### Province de Nara, Japon

Au niveau international, il existe un échange avec la province de Nara, au Japon. Deux étudiants suivant la formation de garde forestier ont effectué leur dernier stage au Japon. Une délégation japonaise a suivi une formation continue au Centre forestier de formation en automne 2023 (Nara Overseas Training Project, organisé par Alan Kocher Consulting GmbH).

### Conférence des écoles supérieures (C-ES)

Le CEFOR Lyss est intégré dans le groupe spécialisé « Agriculture et forêt » et participe activement aux efforts en cours pour améliorer le positionnement des écoles supérieures dans le paysage de la formation.

### OrTra Environnement

Le CEFOR Lyss coopère avec l'OrTra Environnement. Le but de ce partenariat est de faire connaître la formation Ranger à un large public et de soutenir le projet de reconnaissance professionnelle de

cette formation. Le CEFOR Lyss est également engagé dans le groupe de travail « Nature et Paysage ».

### **Commission de formation Swiss Rangers**

La Commission de formation de l'association Swiss Rangers - dans laquelle est représentée la codirection de la formation Ranger - s'engage en faveur du développement du marché lié à cette profession et transmet les besoins des employeurs de rangers en matière de formation. Les membres de la Commission viennent régulièrement observer des modules de formation et contribuent ainsi à l'assurance et au développement de la qualité de cette formation.

### **Groupes d'experts et de travail**

Le personnel enseignant du CEFOR Lyss est engagé dans différents groupes thématiques spécialisés dans le domaine forestier (cf. annexe : groupes spécialisés liés à la formation). L'objectif est à chaque fois la mise en réseau au sein de la branche, la participation au discours professionnel ainsi que le transfert de nouvelles connaissances dans l'enseignement.

## **7. Centre de formation**

### **7.1 Comité de direction**

Le Comité de direction a pour mission d'assurer la gestion globale du Centre de formation ainsi que l'organisation, la planification et la coordination de l'ensemble des filières de formation. Elle se compose du directeur, des responsables des filières de formation ainsi que du responsable des services centraux. De nombreuses affaires ont été traitées au cours de 11 réunions ainsi que d'une retraite d'une journée. Depuis le 01.09.2023, *Stève Guerne*, nouveau responsable de la filière de formation Forestier ES, a intégré le comité de direction.

### **7.2 Personnel**

#### **Mutations**

Le 01.09.2023, *Stève Guerne* (responsable de la formation Forestier ES et enseignant spécialisé) et *Sofia Barcia* (enseignante spécialisée) ont pris leurs fonctions au CEFOR Lyss. *Gilles Delaloye* a passé du statut de mandataire à celui d'enseignant spécialisé au 01.11.2024 – il remplace *Noemi Auer* qui avait déjà quitté le CEFOR Lyss le 30.04.2023.

Dans l'équipe de nettoyage des services centraux, *Nadja Weisshaupt* a remplacé *Romina Zenger* au 01.08.2023 ; cette dernière a changé d'orientation professionnelle.

#### **Coopération, échange et développement**

Lors de deux séances d'information à l'attention du personnel, tous les collaborateurs ont été informés des développements importants au sein et autour du CEFOR Lyss. Des réunions d'équipe (informations générales) et des réunions d'enseignants spécialisés (axées sur la formation Forestier ES) ont également eu lieu régulièrement. Les enseignants spécialisés se sont en outre réunis deux fois en « Konvent » pour débattre de questions de fond concernant le développement des filières de formation, de l'organisation et de l'enseignement.

#### **Manifestations pour les collaborateurs**

Les deux informations à l'attention du personnel ont été combinées avec l'apéritif de printemps, respectivement le repas de Noël (en présence du président du Conseil de fondation *Bruno Röösl*). La sortie d'entreprise de juillet 2023 a eu lieu dans le Jura bernois. Un programme varié en termes de contenu, de culture et de gastronomie a permis de passer une journée passionnante. La Conseillère de la fondation *Anja Simma* (canton de Berne), a accompagné l'équipe pendant une partie de l'excursion.

### **7.3 Bâtiments et infrastructures**

Les études concernant le climat ambiant au sein du bâtiment (chaleur pendant les mois d'été) ont été approfondies (voir chapitre 2, Conseil de fondation). Outre la réalisation de divers petits travaux d'entretien, l'ascenseur du bâtiment principal a fait l'objet d'une révision et d'une modernisation importantes. Par ailleurs, la literie des chambres de l'internat a été remplacée.



## 7.4 Location de salles, hôtellerie et restauration (Hospitality)

Des salles de séminaire attrayantes, de bonnes infrastructures (hôtellerie, restaurant) ainsi qu'une situation centrale proche de la frontière linguistique font du CEFOR Lyss un lieu apprécié – en premier lieu par les participants aux filières de formation. Afin d'utiliser de manière optimale les capacités et ressources disponibles, une partie des infrastructures sont régulièrement louées à des hôtes et partenaires externes. Le CEFOR Lyss entretient à cet effet des relations de longue date avec plusieurs clients.

Les prestations fournies par l'hôtellerie et la restauration ont retrouvé un niveau similaire à ceux des années précédant la pandémie : au total, 6'585 nuitées ont été enregistrées par l'hôtellerie (année précédente : 7'441) ; 50% de ces nuitées (année précédente : 45%) concernaient des hôtes externes (en général des participants à des offres de tiers). Au total, 23'572 repas (année précédente : 25'354) ont été servis au restaurant ou livrés à des tiers. Au cours de la seconde année de formation, les étudiants Forestiers ES sont toujours moins souvent présents à Lyss - ce qui explique le recul du nombre de nuitées par rapport à l'année précédente. Toutes les locations fixes prévues ont été maintenues.

## 7.5 Gestion de la qualité

### Système de gestion et carte des processus

Au cours de l'année écoulée, la saisie des processus et des documents de base centraux dans le système QM-Pilot a été poursuivie. La gestion des processus et des documents constitue, avec la carte des processus, la base du système de gestion de la qualité du CEFOR Lyss.

### Re-certification Eduqua

Eduqua est un label de qualité répandu pour les prestataires de la formation continue. La certification requiert un audit intermédiaire annuel et un audit de re-certification tous les trois ans. Dans le cadre d'une auto-évaluation, les 22 critères de qualité du cadre Eduqua ont été vérifiés. Après un audit externe, le CEFOR Lyss a été recertifié sans réserve en 2023.

## 7.6 Relations publiques

Les Centres forestiers de formation Lyss et Maienfeld étaient présents à la Foire forestière de Lucerne avec un stand commun nouvellement conçu ; ils ont pu y entretenir des contacts avec leurs anciens et futurs étudiants, les représentants de la branche ainsi que le public intéressé. Un nouveau dépliant a été élaboré à cette occasion pour présenter brièvement le CEFOR Lyss. En outre, une carte postale a été créée pour chaque produit (de formation) proposé par le CEFOR (cf. photo de couverture).

Le CEFOR Lyss profite régulièrement des occasions qui lui sont données – lors d'événements externes organisés au sein de ses locaux ou dans le cadre de manifestations - pour attirer l'attention sur son rôle de Centre de formation, sur les métiers de la forêt, sur les défis actuels ainsi que sur l'importance d'une économie forestière performante et durable. Au cours de l'année écoulée, la journée Futurs en tous genres sur le thème « Les filles découvrent les métiers de la forêt » a été organisée pour la première fois en allemand et en français.

## 7.7 Durabilité

Le CEFOR Lyss s'oriente vers un concept global de durabilité, qui considère l'équilibre écologique et l'acceptation sociale comme des conditions préalables au succès économique à long terme. Dans toutes les décisions prises au sein de l'entreprise, les dimensions écologiques, sociales et économiques doivent donc être intégrées et équilibrées.

### Engagement volontaire

Le CEFOR Lyss

- intègre les objectifs pertinents du développement durable dans les processus de l'entreprise (base : Sustainable Development Goals de l'Agenda 2030 de l'ONU, dits SDG) ;
- identifie des domaines d'action et se fixe des objectifs qui contribuent au développement durable ;
- définit des mesures, les met en œuvre progressivement et vérifie que les objectifs soient atteints ;
- considère le développement durable comme une tâche commune à laquelle tous les collaborateurs, étudiants, participants et hôtes contribuent ;

- informe les parties prenantes de manière transparente sur les objectifs et les mesures mises en œuvre.

### **Contributions**

Les contributions au maintien et à la promotion de prestations durables au CEFOR Lyss sont brièvement résumées ci-dessous :

#### *Éducation*

- Le principe de développement durable est ancré dans le concept de la formation Forestier ES au sens d'un thème transversal à tous les domaines. Les bases théoriques sont posées dans le module « Écologie et durabilité ».
- Des liens avec le thème du développement durable sont établis dans tous les modules.

#### *Consommation d'énergie*

- L'installation photovoltaïque installée sur le toit du bâtiment scolaire a couvert environ 39% des besoins annuels en électricité du CEFOR Lyss, soit environ 81 MWh.
- Le chauffage (micro-réseau de chaleur avec deux bâtiments scolaires adjacents) fonctionne exclusivement avec des copeaux de bois provenant des forêts environnantes et est donc largement neutre en termes de CO<sub>2</sub>.
- La production d'eau chaude sur le toit d'un des blocs de l'internat réduit considérablement la consommation d'énergie pour la production de l'eau chaude sanitaire.
- L'initiative interne visant à économiser l'énergie (chauffage, consommation d'électricité) est poursuivie de manière durable avec des mesures définies.

#### *Aménagement des environs*

- Les collaborateurs du service de maintenance ont été sensibilisés (à l'occasion d'une visite guidée) à l'importance de favoriser la biodiversité lors de travaux d'entretien autour du bâtiment.
- Sur la base du travail d'un étudiant, un concept global de mesures de revalorisation écologique a été élaboré dans les environs du CEFOR Lyss. Les premières mesures ont été décidées et seront mises en œuvre en 2024.
- Un concept d'entretien des alentours – avec pour ancrage l'objectif de favoriser la biodiversité - est en cours d'élaboration et sera achevé en 2024.

#### *Matériel, appareils, infrastructure et bâtiments*

- La numérisation systématique dans le domaine de la formation et de l'administration (utilisation de plateformes et de bases de données électroniques, évitement des ruptures de médias, formation des collaborateurs et des étudiants) permet de réduire autant que possible la consommation de papier.
- Pour éviter les déchets, tous les articles emballés individuellement ont été supprimés dans l'hôtellerie et remplacés par des distributeurs de savon pour les mains et de produit de douche.
- Pour les nouveaux investissements et les investissements de remplacement, les critères de durabilité sont systématiquement pris en compte lors du choix des matériaux/technologies.

#### *Restaurant et repas*

- En cuisine, la viande utilisée est exclusivement d'origine suisse. Pour les autres denrées alimentaires, la préférence est donnée aux produits suisses.
- Une journée végétarienne par semaine (menu de midi) ainsi que la revalorisation du menu végétarien ont permis d'augmenter l'attractivité de l'offre et de sensibiliser les clients à une approche plus consciente de la consommation de viande.
- L'offre en poissons (auparavant tous les vendredis) a été considérablement réduite. Les poissons et fruits de mer proposés proviennent de la pêche ou de l'élevage durable.
- L'offre de café a entièrement et durablement passé à des sources d'approvisionnement bio et issues du commerce équitable.

*Collaborateurs*

- En participant à l'action « bike2work », les collaborateurs sont encouragés à utiliser davantage le vélo au lieu de la voiture pour les déplacements de proximité. Outre l'aspect environnemental, cela est aussi bon pour leur santé.
- A l'occasion d'une information à l'attention du personnel, les collaborateurs et les enseignants spécialisés ont été sensibilisés au thème du « harcèlement sexuel » ; les possibilités d'action et les noms des interlocuteurs externes leur ont été communiqués.

## 8. Finances

Les comptes annuels consolidés pour l'année 2023 se présentent comme suit :

### 8.1 Bilan

	2023	2022		2023	2022
<b>Actifs</b>	<b>5'046'044</b>	<b>4'995'168</b>	<b>Passifs</b>	<b>5'046'044</b>	<b>4'995'168</b>
Total Actifs circulants	3'262'530	3'266'161	Total Dettes	896'746	939'926
Liquidités	2'527'169	2'403'879	<i>Dettes à court terme</i>	<i>669'243</i>	<i>646'817</i>
Titres	137'421	305'674	Obligations	113'535	263'681
Créances	426'414	343'554	Passifs transitoires	555'708	383'136
Biens	28'050	23'390			
Actifs transitoires	143'477	189'665	<i>Dettes à long terme</i>	<i>227'503</i>	<i>293'109</i>
			Autres obligations	4'873	4'873
			Provision	17'520	17'520
			Fonds/Capital propre centres de	205'111	270'716
Total Actifs immobilisés	1'783'514	1'729'007	Total Capital propre	4'149'298	4'055'242
Actifs immobilisés	1'783'514	1'729'007	Capital fondation	1'700'000	1'700'000
			Capital libre	2'449'298	2'355'242

### 8.2 Comptes de résultats

	2023	2022
<b>Revenus</b>	<b>-4'873'902</b>	<b>-4'753'151</b>
Contributions des cantons	-1'050'000	-1'050'000
Contributions de formation	-914'600	-914'600
Ecolage et examens	-746'767	-845'539
Ventes de prestations	-231'251	-206'491
Autres ventes et prestations	-880'099	-746'420
Déductions sur ventes	100'544	82'097
Produits accessoires	-1'151'729	-1'072'198
<b>Charges</b>	<b>4'749'623</b>	<b>4'549'245</b>
Charges salariales	2'911'168	2'767'038
Autres charges de personnel	51'035	60'668
Honaires de formation	336'963	381'872
Autres charges de formation	62'983	99'961
Prestations / travaux de tiers	606'716	549'671
Autres charges d'exploitation	458'220	397'328
Charges accessoires	322'540	292'708
<b>EBITDA</b>	<b>-124'279</b>	<b>-203'905</b>
Amortissements	140'874	130'359
<b>EBIT</b>	<b>16'595</b>	<b>-73'546</b>
Résultat financier, résultats exceptionnels et hors exploitation, impôts	-110'651	-110'925
<b>- Bénéfice annuel (+ Déficit annuel)</b>	<b>-94'056</b>	<b>-184'471</b>

Les produits sont présentés avec un signe négatif (-), les charges sans signe.  
Il en résulte donc un **bénéfice annuel de CHF 94'056**.



## 8.3 Rapport de l'organe de révision



Bringt Sie weiter

Wirtschaftsberatung  
Wirtschaftsprüfung  
Steuerberatung

### Bericht der Revisionsstelle zur eingeschränkten Revision an den Stiftungsrat der Stiftung Interkantonale Försterschule Lyss, Lyss

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang) der Stiftung Interkantonale Försterschule Lyss für das am 31. Dezember 2023 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft. Die eingeschränkte Revision der Vorjahresangaben ist von einer anderen Revisionsstelle vorgenommen worden. In ihrem Bericht vom 1. März 2023 hat diese eine nicht modifizierte Prüfungsaussage abgegeben.


Für die Jahresrechnung ist der Stiftungsrat verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.


Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Unternehmen vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht dem schweizerischen Gesetz und der Stiftungsurkunde entspricht.

Gümligen, 11. März 2024

T+R AG

  
Nicole Jaquet  
dipl. Wirtschaftsprüferin  
zugelassene Revisionsexpertin

  
Bernhard Leiser  
dipl. Wirtschaftsprüfer  
zugelassener Revisionsexperte

Leitender Revisor

Beilage

- Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang)

## 9. Annexes

### 9.1 Statistiques en matière de formation

Tableau 1 : Etudiants forestiers ES par canton

Canton	2021	2022			2023		
	Total	D	F	Total	D	F	Total
Argovie	7	6		6	6		6
Berne	8	1	2	3	1	2	3
Bâle Campagne	0	1		1	1		1
Fribourg	4		7	7		7	7
Jura	0		1	1		1	1
Lucerne	4			0			0
Neuchâtel	3			0			0
Soleure	1	1		1	1		1
Vaud	4		5	5		5	5
Valais	3	1	5	6	1	5	6
Zurich	2	1		1	1		1
<b>Total cantons membres</b>	<b>36</b>	<b>11</b>	<b>20</b>	<b>31</b>	<b>11</b>	<b>20</b>	<b>31</b>
Bâle Ville	1			0			0
Grisons	0	1		1	1		1
Obwald	1			0			0
Schwytz	0	1		1	1		1
<b>Total autres cantons</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
<b>Total</b>	<b>38</b>	<b>13</b>	<b>20</b>	<b>33</b>	<b>13</b>	<b>20</b>	<b>33</b>

Tableau 2 : Âge des étudiants forestiers ES au début de leurs études

Catégories	2021	2022			2023		
	Total	D	F	Total	D	F	Total
Moyenne	27.1	26.3	27.6	27.1	26.3	27.6	27.1
Etudiant le plus jeune	21	20	19	19	20	19	19
Etudiant le plus âgé	46	38	42	42	38	42	42

Tableau 3 : Nombre de participants aux offres de formation

Catégories	2021	2022			2023		
	Total	D	F	Total	D	F	Total
Formation Forestier ES	38	13	20	33	13	20	33
Modules Forêt	321	138	143	281	116	106	222
Formation Ranger	24	20	20	40	43	20	63
Formations continues *	46	14	4	18	15	22	37
<b>Total</b>	<b>429</b>	<b>185</b>	<b>187</b>	<b>372</b>	<b>187</b>	<b>168</b>	<b>355</b>
Offres de l'OrTra Forêt Suisse (mandat) *	67	92	64	156	69	27	96
Offres de l'AREF (mandat) **	0	0	13	13	0	5	5

\* Le CEFOR Lyss organise, sur mandat de l'OrTra Forêt Suisse, des formations de base et des formations continues pour les instructeurs CI et les experts aux examens. Les données sont présentées séparément à partir de 2021. En 2020, elles étaient encore comprises dans la catégorie « Formations continues ».

\*\* Le CEFOR organise, sur mandat de l'Association Romande des Entrepreneurs Forestiers (AREF), des cours en matière de sécurité.

Tableau 4 : Nombre de jours de formation pour toutes les offres de formation

Catégories	2021	2022			2023		
	Total	D	F	Total	D	F	Total
Formation Forestier ES	230	150	150	300	115	115	230
Modules Forêt	110	70	50	120	59	49	108
Formation Ranger	18	33	14	47	37	23	60
Formations continues *	10	1	1	2	3	4	7
<b>Total</b>	<b>368</b>	<b>254</b>	<b>217</b>	<b>471</b>	<b>214</b>	<b>191</b>	<b>405</b>
Offres de l'OrTra Forêt Suisse (mandat) *	7	6	6	12	5	5	10
Offres de l'AREF (mandat) **	0	0	2	2	0	2	2

\* Le CEFOR Lyss organise, sur mandat de l'OrTra Forêt Suisse, des formations de base et des formations continues pour les instructeurs CI et les experts aux examens. Les données sont présentées séparément à partir de 2021. En 2020, elles étaient encore comprises dans la catégorie « Formations continues ».

\*\* Le CEFOR organise, sur mandat de l'Association Romande des Entrepreneurs Forestiers (AREF), des cours en matière de sécurité.

Tableau 5 : Nombre de jours-personnes pour les offres de formation

Catégories	2021	2022			2023		
	Total	D	F	Total	D	F	Total
Formation Forestier ES	4'370	1'950	3'000	4'950	1'495	2'300	3'795
Modules Forêt	1'955	890	870	1'760	755	696	1'451
Formation Ranger	432	676	280	956	798	460	1'258
Formations continues *	66	14	4	18	45	52	97
<b>Total</b>	<b>6'823</b>	<b>3'530</b>	<b>4'180</b>	<b>7'710</b>	<b>3'093</b>	<b>3'508</b>	<b>6'601</b>
Offres de l'OrTra Forêt Suisse (mandat) *	67	106	69	175	79	27	106
Offres de l'AREF (mandat) **	0	0	26	26	0	10	10

\* Le CEFOR Lyss organise, sur mandat de l'OrTra Forêt Suisse, des formations de base et des formations continues pour les instructeurs CI et les experts aux examens. Les données sont présentées séparément à partir de 2021. En 2020, elles étaient encore comprises dans la catégorie « Formations continues ».

\*\* Le CEFOR organise, sur mandat de l'Association Romande des Entrepreneurs Forestiers (AREF), des cours en matière de sécurité.

Tableau 6 : Tests d'aptitude Forestier ES

Catégories	2021	2022			2023		
	Total	D	F	Total	D	F	Total
Présentation à l'examen	21	12	10	22	4	6	10
Examen réussi	18	12	6	18	3	5	8
Echec, nouvel essai	3	0	4	4	1	1	2
Echec définitif	0	0	0	0	0	0	0

## 9.2 Statistiques activités annexes

Tableau 7 : Nombre de nuitées

Catégories	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Etudiants / Participants aux modules	4'711	3'044	2'355	2'473	4'100	3'317
Tiers	4'220	3'004	2'368	3'457	3'341	3'268
<b>Total</b>	<b>8'931</b>	<b>6'048</b>	<b>4'723</b>	<b>5'930</b>	<b>7'441</b>	<b>6'585</b>

Tableau 8 : Nombre de repas

Catégories	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Petits déjeuners *	5'760	4'054	2'972	3'382	6'389	5'894
Repas de midi	14'408	12'586	10'416	10'321	14'097	13'442
<i>Dont livraison à des tiers</i>	0	1'892	1'811	2'500	3'018	3'346
Repas du soir	5'760	4'054	2'972	3'382	4'868	4'236
<b>Total</b>	<b>25'928</b>	<b>20'694</b>	<b>16'360</b>	<b>17'085</b>	<b>25'354</b>	<b>23'572</b>

\* Le nombre de petits déjeuners n'a été saisi séparément que depuis 2022. Jusqu'en 2021, un petit déjeuner était comptabilisé pour chaque repas du soir enregistré. A partir de 2022, tous les chiffres sont les chiffres effectifs, même ceux relatifs aux petits déjeuners.

### 9.3 Effectifs, collaborateurs

Effectifs au 31 décembre 2023.

#### Conseil de fondation

Rööfli Bruno	Präsident, Leiter Abteilung Wald, Amt für Landwirtschaft und Wald des Kantons Luzern
Alfter Pierre	Ingénieur forestier cantonal, Service de la faune, des forêts et de la nature du canton de Neuchâtel
Amhof Markus	Vertreter VSF
Clivaz Jean-Christophe	Chef de section forêt, Service des forêts, des cours d'eau et du paysage du Canton du Valais
Dietiker Fabian	Abteilungsleiter Wald des Kantons Aargau
Hollenstein Kurt	Leiter Abteilung Wald, Kantonsforstingenieur, Amt für Landschaft und Natur des Kantons Zürich
Manser Rolf	Dienstchef Amt für Wald, Jagd und Fischerei des Kantons Solothurn
Meier Ueli	Kantonsforstingenieur, Amt für Wald beider Basel, Kanton Basel-Landschaft
Oriet Mélanie	Cheffe de l'Office de l'environnement du Canton du Jura
Reinhard Michael	Abteilungsleiter Wald, Bundesamt für Umwelt, Bern
Rosset Jean	Forestier cantonal, Département du territoire et de l'environnement du Canton de Vaud
Sandmeier François	Vertreter VSF
Schaller Dominique	Chef de Service, Service des forêts et de la faune du Canton de Fribourg
Simma Anja	Co-Vorsteherin Amt für Wald und Naturgefahren des Kantons Bern
Keller Jan-Matti	Präsident Prüfungskommission (mit beratender Stimme)
Walder Jürg	Direktor BZW Lyss (mit beratender Stimme)
Toma Daniela	Sekretariat und Protokollführung (ohne Stimmrecht)

#### Comité du Conseil de fondation

Rööfli Bruno	Präsident, Leiter Abteilung Wald, Amt für Landwirtschaft und Wald des Kantons Luzern
Amhof Markus	Vertreter VSF
Simma Anja	Co-Vorsteherin Amt für Wald und Naturgefahren des Kantons Bern
Walder Jürg	Direktor BZW Lyss (mit beratender Stimme)
Toma Daniela	Sekretariat und Protokollführung (ohne Stimmrecht)

#### Organe de révision

T+R AG, Gümligen

#### Collaborateurs CEFOR Lyss (\* temps partiel)

##### Direction

Walder Jürg	Direktor, Betriebsökonom FH / MPA Uni Bern
Fahrni François	Bereichsleiter, Weiterbildung und Beratung, Förster HF
Guerne Stève	Bereichsleiter, Lehrgangsteiler Förster HF, Förster HF
Ricci David	Bereichsleiter, Lehrgangsteiler Module Wald und Ranger, Forstingenieur FH
Tellenbach Philipp *	Leiter Zentrale Dienste, HFW / EMBA Controlling/Consulting / NDS HF HR-Manager

##### Enseignants CEFOR

Bader Hervé *	Basiswissen, Forstingenieur ETH
Barcia Sofia *	Basiswissen, Forst- und Bautechnik, Forstingenieurin FH HAFL
Blanc Romain *	Waldbau und Ökologie/Basiswissen, Förster HF, BSc Waldwissenschaften FH



Fahrni François	Technique forestière, garde forestier ES
Delaloye Gilles *	Gestion d'entreprise, garde forestier ES
Guerne Stève	Connaissances de base, Sylviculture et écologie, Génie forestier, garde forestier ES
Herrmann Kaspar *	Waldbau und Ökologie/Basiswissen, Forstingenieur ETH
Krumm Cécile *	Connaissance de base, enseignante
Muhmenthaler Julian *	Waldbau und Ökologie, MSc ETH Umwelt-Naturwissenschaften
Rescalli Reto *	Basiswissen, Betriebsführung, Betriebsökonom FH
Ricci David	Waldbau und Ökologie, Forstingenieur FH
Tellenbach Philipp *	Betriebsführung, HFW / EMBA Controlling/Consulting / NDS HF HR-Manager
Vogel Bernhard *	Basiswissen, Betriebsführung, Förster HF
Walder Jürg	Basiswissen, Betriebsökonom FH / MPA Uni Bern
Walther Jonas *	Betriebsführung, Förster HF, dipl. technischer Kaufmann, EMBA Public Management
Walther Laura *	Co-Lehrgangsleiterin Ranger-Lehrgang, Biologin

### Finances, personnel

Heiniger Prisca *	Verantwortliche Finanzen und Personal
-------------------	---------------------------------------

### Administration

Toma Daniela *	Leiterin
Lauener Stephanie *	Sachbearbeiterin, Stv. Leiterin
Cia-Ege Nicole *	Sachbearbeiterin
Enkerli Daniela *	Sachbearbeiterin
Frank Karin *	Sachbearbeiterin
Krumm Cécile *	Übersetzungen
Meyer Monika *	Sachbearbeiterin
Mulaj Eliesa	Lernende Kauffrau
Plesničar Nataša *	Sachbearbeiterin

### Intendance

Masulli Giovanni *	Verantwortlicher Hausdienst (Technik)
Soltermann Liliane *	Gruppenleiterin Reinigung
Kunz Micheline *	Mitarbeiterin Hausdienst / Reinigung
Weisshaupt Nadja *	Mitarbeiterin Hausdienst / Reinigung
Wingeyer Erika *	Mitarbeiterin Hausdienst / Reinigung

### Restaurant

Schneider Thomas	Küchenchef
Helget Andreas	Koch, Stv. Küchenchef
Kocher Daiva *	Mitarbeiterin Küche
Sommer Christine *	Mitarbeiterin Küche
Studer Karin *	Köchin, Mitarbeiterin Küche
Sutter Elsbeth *	Mitarbeiterin Küche

### Enseignants sur mandats

Aeschlimann Christian	Forstliche Bautechnik
Clénin Julien	Communication et relations publiques
Ecoffey Patrick	Marché et vente du bois
Grolimund Bruno	Comptabilité, comptabilité analytique, économie politique
Haselbach Thomas	Forstliche Bautechnik
Holenstein Bruno	Génie forestier, bois énergie / Holzenergie
Imesch Nicole	Biologie de la faune et chasse
Kocher Alan	Volkswirtschaftslehre, Marketing et vente
Liberati Loïc	Biologie végétale
Locatelli Gloria	Waldpädagogik
Lüthi Christoph	Holzkunde / Anatomie du bois
Parvex François	Technique en terrain non praticable, câble-grue
Rebmann Ueli	Forsttechnik
Schnyder Jasmin	Wildbiologie und Jagd
Schwegler Christoph	GIS, Holzmarkt und -verkauf, Logistik

**Responsables modules de base (sur mandat)**

Bigler Vanessa	Persönliche Arbeits- und Lerntechnik
Blanc Romain	Stations forestières et protection des sols (Anstellung)
Ecoffey Patrick	Classement et cubage des bois, Construction et entretien d'ouvrages forestiers
Flückiger Yvan	Organisation de chantiers de coupe et méthodes de récolte
Haselbach Thomas	Bau und Unterhalt forstlicher Bauwerke
Limat Claude	Gestion des équipements et des infrastructures forestières
Rebmann Ueli	Holzschlagorganisation und Arbeitsverfahren
Saucy Mélima	Standortkunde und Bodenschutz
Spahr Andrea	Holzbereitstellung
Sudan Frédéric	Techniques de travail, méthodologie et gestion personnelle

**Collaborateurs Centres de compétence et mandats (\* temps partiel)****Centre de compétence en sylviculture**

Ammann Peter *	Co-Leiter, Forstingenieur ETH, Dr.
Junod Pascal *	Co-Leiter, Forstingenieur ETH
Blanc Romain *	Fachspezialist Waldbau, BSc Waldwissenschaften HAFL
Brüllhardt Martin	Fachspezialist Waldbau, Forstingenieur ETH, Dr.

**Centre pour le génie forestier**

Bader Hervé *	Verantwortlicher Zweigstelle Westschweiz, Forstingenieur ETH
---------------	--

**Commission d'examen****Commission d'examen Forestier ES**

Keller Jan-Matti	Président, Inspection des forêts du 16ème arrondissement, Morges
Annen Amaury	Directeur AGFORS, Canton de Vaud
Baggenstos Thomas	Förster, Wald Seetal-Habsburg
Becker Christian	Förster, Betriebsleiter BG Aesch, Kanton Basel-Land, OdA Wald BL/BS/SO
Blaser Lucien	Bereichsleiter, Amt für Wald des Kantons Bern
Boni Jan	Ingénieur d'arrondissement, Canton de Neuchâtel
Brügger Michel	Bereichsleiter Waldabteilung Alpen des Kantons Bern
Erni August	Förster, Forstrevier Hardwald Umgebung, Kanton Zürich
Irmay Miklos	Forstingenieur ETH, Kanton Wallis
Jordil Patrick	Revierförster, Kanton Zürich
Loetscher Gil	Inspecteur forestier, Canton de Vaud
Lovis Jean-François	Garde Forestier, Bourgeoisie Delémont, Canton du Jura
Lüthi Christian	Forestier de cantonnement, La Chaux-de-Fonds
Meyer Urs	Betriebsleiter, Forstbetrieb Lindenberg, Kanton Aargau
Muntwyler Peter	Forstbetrieb Heitersberg, Spreitenbach
Nussbaumer Georges	Betriebsleiter, Frostbetrieb Unterer Hauenstein, Kanton Solothurn
Schaller Guillaume	Formation professionnelle, Service des forêts et de la nature, Canton de Fribourg
Wenger Stefan	Geschäftsführer, Wenger Forst GmbH, Blumenstein
Wicht Fabrice	Forestier adjoint du 3e arrondissement forestier, Service des forêts et de la Nature, Canton de Fribourg
Zahner Miguel	Fachbearbeiter Schutzwald, Amt für Landwirtschaft und Wald, Kanton Luzern
Zufferey Julien	Triage forestier Sierre Noble-Contrée, Canton du Valais
Vogel Bernhard	Stv. Lehrgangleiter Förster HF (mit beratender Stimme)
Guerne Stève	Lehrgangleiter Förster HF (mit beratender Stimme)
Walder Jürg	Direktor BZW Lyss (mit beratender Stimme)
Toma Daniela	Sekretariat und Protokollführung (ohne Stimmrecht)

**Commission d'examen Ranger**

Gubser Christine	Präsidentin, Leiterin Bereich Natur und Landschaft, sanu
Baumann Erica	Bereichsleiterin Natur, Landschaft und Produkte, Schweizer Pärke
Zeilstra Pieter	Rangerdienst GmbH, Vorstandsmitglied SwissRangers, Ranger
Ricci David	Co-Lehrgangleiter Ranger (mit beratender Stimme)
Walther Laura	Co-Lehrgangleiterin Ranger (mit beratender Stimme)
Toma Daniela	Sekretariat und Protokollführung (ohne Stimmrecht)

## Groupes d'accompagnement

### Groupe d'accompagnement Centre de compétence en sylviculture

Dietiker Fabian	Forstingenieur, Abteilungsleiter Wald Kanton Aargau, Delegierter des Stiftungsrates
De Montmollin Martial	Kreisförster (VD)
Gasser Christoph	Förster, Gemeinde Schleitheim (SH)
Jenni Robert	Sektion Waldeleistungen und Waldpflege, BAFU
Kurtz Johann	Abteilungsleiter Voralpen, Amt für Wald und Naturgefahren des Kantons Bern
Lack Markus	Förster und Betriebsleiter, Kanton Basel-Land
Lüchinger Raphael	Regionalförster, Waldregion 1 (SG)
Muhmenthaler Julian	Fachlehrer (BWZ Lyss)
Schmutz Anselm	Revierförster (ZH)

### Groupe d'accompagnement Centre pour le génie forestier

Kalberer Matthias	Präsident
Barcia Sofia	Vertreterin BZW Lyss
Fournier Nicolas	Mitglied
Gobbin Cristian	Mitglied
Pauli-Krafft Ulrike	Mitglied
Philipp Beat	Vertreter BZW Maienfeld
Schüpbach Severin	Mitglied

## Mandats et Comités dans le secteur de la formation

Ammann Peter	Arbeitsgruppe „Verbund Waldbau Schweiz“ (Vorsitz) CPP-APW „Anbau und Pflege von Werthölzern“ Pro Quercus
Bader Hervé	Arbeitsgruppe Codoc, Revision der Lehrmittel für Forstwarte
Barcia Sofia	Begleitgruppe „Fachstelle forstliche Bautechnik“
Blanc Romain	CPP-APW „Anbau und Pflege von Werthölzern“
Fahrni François	Beirat Kommission Weiterbildung üK-Instruktoren D und E der OdA Wald Schweiz Patronatskomitee Forstmesse Luzern Fachprüfungskommission VFB Wald Begleitgruppe Handbuch Holzernteverfahren
Herrmann Kaspar	Arbeitsgruppe Waldbiodiversität SFV Vorstand Bernischer Forstverein Prüfungsexperte Qualifikationsverfahren Forstwarte EFZ Praktikumslehrperson Didaktik-Zertifikat in Umweltlehre der ETH Zürich
Junod Pascal	Pro Silva Helvetica (Präsident) proQuercus (Kassier) Gebirgswaldpflegegruppe GWG CPP-APW „Anbau und Pflege von Werthölzern“ Pro Silva Suisse
Ricci David	Arbeitsgruppe „Verbund Waldbau Schweiz“ Qualitätssicherungskommission (QSK) der OdA Wald Schweiz Ausbildungskommission Berufsverband Swiss Rangers Arbeitsgruppe Natur und Landschaft OdA Umwelt Arbeitsgruppe Waldschutz Schweiz
Muhmenthaler Julian	Gebirgswaldpflegegruppe GWG Arbeitsgruppe „Verbund Waldbau Schweiz“ Begleitgruppe Fachstelle Waldbau CPP-APW „Anbau und Pflege von Werthölzern“
Rescalli Reto	WaPlaMa / Waldplanung und Management (Mitglied der Kerngruppe) Begleitgruppe Waldökonomischer Wissenstransfer HAFL Beirat Kommission Weiterbildung üK-Instruktoren D und E der OdA Wald Schweiz
Walder Jürg	Vorstand OdA Wald Beirat Codoc Begleitgruppe CAS Forstmanagement und neue Technologien, HAFL Konferenz Höhere Fachschulen (K-HF), Fachgruppe Landwirtschaft und Wald



*Les 11 cantons membres de la Fondation Ecole intercantonale de gardes forestiers Lyss*

**Impressum**

Rédaction :

Photos :

Publication :

Centre forestier de formation Lyss (CEFOR Lyss)  
Page de garde : « Leporello et cartes postales de produits »  
(Layout : GDFY, Burgdorf) ; autres photos : CEFOR Lyss  
mai 2024 (sous forme électronique)